La fabrique de l'action sociale : entre communes et intercommunalités

1 jours 7,00 heures

Programme de formation

Public visé

L'ensemble des élu.e.s

Points forts

Cette formation explore les articulations possibles entre communes et intercommunalité pour construire un projet d'action social intercommunal

Pré-requis

Pas pré-requis

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation l'élu.e sera en capacité de :

- Connaître les outils nécessaires à la coordination de l'action sociale intercommunale et locale pour construire une offre pertinente ajustée aux besoins des populations
- Comprendre les dispositions réglementaires en matière d'action sociale intercommunale
- Se saisir des missions du CCAS/CIAS pour appréhender la diversité de ses actions

Description / Contenu

La fabrique de l'action sociale : quelles articulations entre l'échelon local et communal ? Quelle coordination pour les services présents sur le territoire ?
La définition de l'aide sociale, de l'action sociale et de l'accompagnement social pour mieux cibler l'objet de l'action
Le panorama des champs possibles en matière d'accueil et d'information des publics : de la petite enfance à l'accompagnement des personnes âgées, comment choisir des champs d'action ajustés aux besoins ?
A partir des démarches d'ABS (Analyse des Besoins Sociaux), comment adapter, renforcer et/ou créer des services d'action sociale co-portés par la commune et l'intercommunalité ?

Informations sur l'admission

Selon le type de formation : Pour les formations sur calendrier vous
pouvez vous inscrire en vous connectant au site ou en remplissant le bulletin d'inscription à télécharger en cliquant ici au plus tard 11 jours avant la date de la formation.
Pour organiser la formation sur votre territoire
contactez-nous directement.
Vous pouvez retrouver les tarifs et les modalités de prise en charge de nos formations sur le site
https://www.formationdeselus.bzh/infospratiques/
nos-tarifs-de-formation
Contact : par téléphone au 02 99 41 50 07 par mail à
info@aric.asso.fr ou par courrier à ARIC 13 Place des Marelles - BP 27305 35573 CHANTEPIE CEDEX

Modalités pédagogiques

L'alternance entre apports théoriques et méthodologiques viendra nourrir tout au long de la journée les interrogations des participant.e.s. Le recours aux témoignages et expérimentations de terrain permettra d'illustrer le propos.

Moyens et supports pédagogiques

Un support de formation sera fourni à chaque participant, il contient le déroulé de la formation avec la progression de la journée, les différentes séquences et contenus pédagogiques ainsi que les ressources (bibliographie, sitographie…).

Modalités d'évaluation et de suivi

Des bilans collectifs sont effectués lors de la formation afin de mesurer les écarts potentiels entre les objectifs de départ et le déroulement effectif de la formation ainsi que l'acquisition et le transfert de connaissances. Ces bilans se matérialisent sous forme de tours de table de questions aux participants. A l'issue de la formation, des questionnaires d'évaluation sont distribués aux participants et au formateur. Ils sont complétés sur place. Un questionnaire à froid est envoyé quelques mois après la formation. Ces évaluations permettent de recueillir, à court et moyen terme, des données quantitatives et qualitatives sur la réalisation de la formation, l'atteinte des objectifs et les futurs besoins en formation. Elles sont traitées par l'Aric.

Informations sur l'accessibilité

Afin d'organiser votre participation dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la formation seront adaptés à vos besoins, vous pouvez contacter la référente handicap par mail ou par téléphone : a.berger@aric.asso.fr 02 99 41 50 07

Les salles dans lesquelles se déroulent les formations satisfont aux critères de certification d'établissements recevant du public. L'ARIC vérifie leur adéquation avec le déroulement pédagogique de la formation, le nombre de participants et leur situation géographique.
Chaque session est encadrée par un formateur ou une formatrice qui est garant de la bonne tenue de la formation (horaires, présence des participants, transmission des savoirs). Le nombre de participants est compris entre 10 et 20 personnes par session.

Profil du formateur